

# UNE ANNÉE SEULS ENSEMBLE. ENQUÊTE SUR LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021.

FERES BELGHITH,  
directeur de l'OVE

MARIE-PAULE COUTO,  
chargée de mission à l'OVE

ODILE FERRY,  
responsable des études  
à l'OVE

YANNICK MORVAN,  
maître de conférence en  
psychologie à l'université  
Paris Nanterre

THÉO PATROS,  
chargé d'études à l'OVE

**A**u printemps 2020, le confinement, mis en œuvre par les autorités pour faire face à la pandémie de Covid-19, a profondément bouleversé les habitudes et conditions de vie de la population française. La fermeture de l'ensemble des établissements scolaires (primaires, secondaires et d'enseignement supérieur) a largement contribué à modifier les modes de vie des familles. La pandémie a par ailleurs accentué certaines inégalités en dégradant en premier lieu la situation des jeunes et des travailleurs précaires<sup>1</sup>. Elle a ainsi aggravé la précarité étudiante et a fait de ce sujet un enjeu central du débat public. L'enquête *La vie d'étudiant confiné* administrée en juin et juillet 2020 par l'Observatoire national de la vie étudiante, montrait en effet la fragilisation de certaines catégories d'étudiants en raison de la diminution de l'activité salariée et pointait les effets psychologiques du confinement (voir OVE Infos n°42).

Au confinement strict du printemps 2020 ont

succédé des mesures plus souples autorisant la reprise de certaines activités dans les administrations publiques et dans les secteurs où le télétravail était impossible. Si l'année scolaire 2020-2021 a été marquée par l'application de couvre-feu et deux périodes de confinement, les écoles élémentaires, collèges et lycées ont été maintenus ouverts. La situation des étudiants a, elle, connu des évolutions différentes selon les modalités du stop and go sanitaire. L'état de la pandémie à la rentrée permettait d'envisager des enseignements sur site, mais la hausse du taux de circulation du virus a conduit à la mise en place de nouveaux confinements, avec une fermeture des établissements d'enseignement supérieur et une généralisation de l'enseignement à distance. Quand d'autres secteurs connaissaient un retour relatif à « la normale », ces transformations des manières d'étudier (et l'isolement associé) ont suscité de nouvelles interrogations quant aux incidences de la pandémie sur la santé mentale et les modes de vie des étudiants. L'enquête

*La vie d'étudiant en temps de pandémie*, administrée en juin et juillet 2021 (*Encadré*), permet d'interroger la situation des étudiants dans ce contexte renouvelé. Quelles ont été les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de logement, d'emploi et d'études au-delà de la période du premier confinement et comment les étudiants ont-ils vécu cette année ?

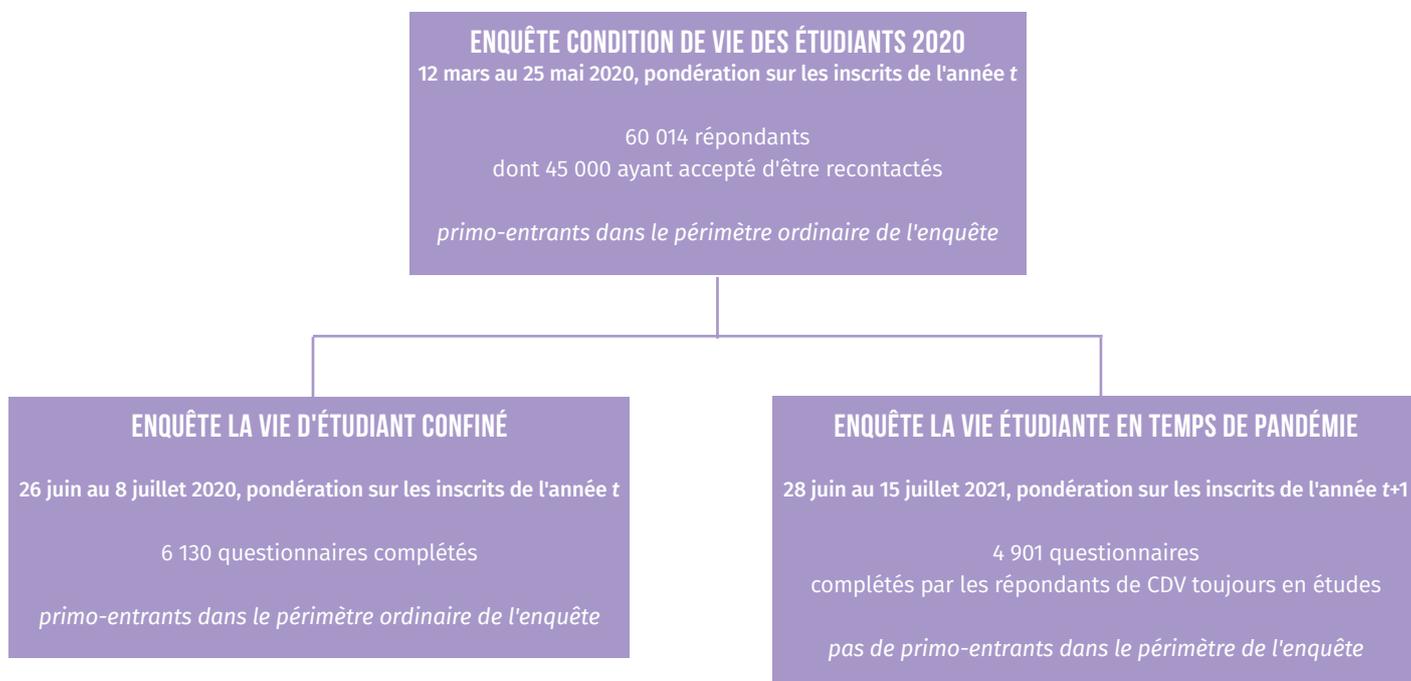
<sup>1</sup> Lambert A., Cayouette-Remblière J. (dir.), *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Éditions de l'Aube, avec le soutien de l'Ined, 2021.

## ENCADRÉ : LA MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante avec la collaboration de Yannick Morvan, l'enquête *La vie d'étudiant en temps de pandémie*, dont sont issues les données de cette publication, a été réalisée auprès des étudiants ayant accepté d'être recontactés à la suite de l'enquête Conditions de vie 2020. Au total, près de 45 000 étudiants inscrits au printemps 2020 à l'université, en grand établissement, en CPGE, en école d'ingénieur, de commerce, d'art et de la culture ont été sollicités et près de 5 000 ont participé à l'enquête.

Cette enquête nationale a été réalisée entre le 28 juin et le 15 juillet 2021 et vient compléter l'enquête *La vie d'étudiant confiné* réalisée un an plus tôt, à l'issue du premier confinement. Les étudiants ont été contactés par mail pour participer à l'étude et ont été invités à répondre à un questionnaire en ligne. Pour garantir une meilleure représentativité de l'échantillon, les données brutes obtenues ont été pondérées à partir des informations centralisées par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les inscriptions effectives dans les établissements.

Les résultats présentés ici correspondent à l'analyse de 4901 questionnaires complétés par des étudiants toujours en études en 2020-2021, croisés avec les données des deux premières vagues d'enquête. Les comparaisons avec une période « normale » ou « ordinaire » sont faites grâce aux données de l'enquête Conditions de vie 2020 dont ont été exclus les primo-inscrits. Ce dispositif original permet de saisir les conditions de vie des étudiants avant et durant le confinement ainsi que les prolongements de la crise sanitaire durant l'année universitaire 2020-2021.



Note : sauf mention contraire, les chiffres présentés dans cet OVE Infos sont à périmètre identique, ie. sans les primo-entrants.

# UNE STABILISATION DES MODES DE LOGEMENT AUX EFFETS AMBIVALENTS

À la rentrée 2020, un peu plus de la moitié des étudiants (51 %) ont déclaré vivre en location, colocation ou sous-location pendant une semaine normale de cours, soit sensiblement le même taux qu'à la rentrée précédente (50 % en 2019-2020). La proportion d'étudiants étant restés

vivre chez leurs parents ou l'un d'eux en début d'année universitaire est légèrement supérieure en 2020-2021 (29 % contre 26 % à la rentrée 2019). La montée en autonomie, traditionnellement liée à l'avancée en âge, semble avoir été légèrement ralentie par les mesures liées à la crise sanitaire au moment

de la rentrée 2020, même si les consignes officielles laissaient encore présager à cette date un retour à des modes de vie et d'enseignement ordinaires.

**TABLEAU 1 :** AVEC QUI HABITIEZ-VOUS PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT ET DE COUVRE-FEU ? (EN %)

Situation	Non changement de lieu de résidence du fait des périodes de confinement et de couvre-feu (71 % des étudiants)	Changement de lieu de résidence du fait des périodes de confinement et de couvre-feu (29 % des étudiants)
Seul	27	7
Avec un ou mes deux parents	38	60
Avec un autre membre de ma famille	10	11
Avec mon conjoint ou sa famille	17	14
Avec des amis ou colocataires	12	10
Autre	2	1
J'ai eu différentes situations au cours de ces périodes	6	22

Source : Enquête La vie étudiante en temps de pandémie, OVE 2021.

Champ : Ensemble des répondants (n = 4 901), séparés selon qu'ils ont ou non changé de logement au moment des confinement et couvre-feu de l'année universitaire 2020-2021.

À l'occasion du premier confinement (au printemps 2020), près de la moitié des étudiants interrogés (44 %) avaient quitté le logement qu'ils occupaient habituellement durant une semaine de cours (la plupart pour rejoindre le domicile parental). Le phénomène est moins prononcé durant la période du stop and go sanitaire : seuls 29 % des étudiants ont déclaré avoir changé de logement pendant l'année 2020-2021 en raison des périodes de confinement et de couvre-feu. Ces observations attestent d'une relative stabilisation des trajectoires résidentielles après le choc du premier confinement. Les étudiants sédentaires sont pour 27 % restés seuls à l'occasion des périodes de confinement et couvre-feu, quand les étudiants ayant quitté leur lieu habituel de résidence ont massivement traversé ces épisodes avec leurs parents

(60 %). Le souhait de rejoindre ses proches et surtout d'éviter la solitude représente en effet un important facteur de mobilité en cette période de crise sanitaire (au printemps 2020 comme lors de la dernière année universitaire). Ainsi, parmi ceux qui ont changé de logement lors des périodes de confinement et couvre-feu en 2020-2021, 59 % ont déclaré que c'était pour ne pas être seuls et 46 % pour être près de leur famille.

En outre, ceux qui n'ont pas changé de logement durant la période considérée ont souvent présenté ce fait comme un souhait volontaire de leur part (63 % contre 53 % lors du premier confinement) et non comme un choix contraint par l'absence d'alternative. En effet, seuls 19 % des étudiants ont attribué leur sédentarité durant l'année universitaire à l'absence d'un autre logement

où résider, contre 35 % au printemps 2020. Toutefois, certains sont restés limités dans leur choix résidentiel par leurs obligations professionnelles (14 %), d'une part, ou parce que leurs parents habitaient trop loin (13 %), d'autre part.

Ces déclarations semblent montrer que l'impact des mesures sanitaires sur le logement des étudiants a été moins important pendant l'année 2020-2021 que lors du premier confinement au printemps 2020, mais que les plus jeunes ont plus souvent modifié leur mode de logement que les autres, notamment pour ne pas rester seul (67 % des moins de 22 ans qui ont changé de logement).

La mobilité observée durant les périodes de confinement et de couvre-feu (souvent donc en direction du domicile parental) correspond également au souhait de disposer de meilleures conditions de logement (pour 46 % des étudiants mobiles). Or, on l'a vu, les étudiants ont été moins nombreux durant la dernière année universitaire à changer de lieu de résidence qu'au printemps 2020. En conséquence, ils se sont déclarés moins

souvent satisfaits de leurs conditions de logement en 2021 : seuls 65 % des étudiants se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits de leurs conditions de logement lors de la dernière vague d'enquête, alors qu'ils étaient 84 % dans ce cas pendant le premier confinement. La stabilisation du lieu de résidence s'accompagne donc d'une dégradation de l'appréciation des conditions de vie et (comme indiqué plus haut) d'un

isolement renforcé, les deux aspects intervenant sans doute sur la détresse psychologique (voir infra).

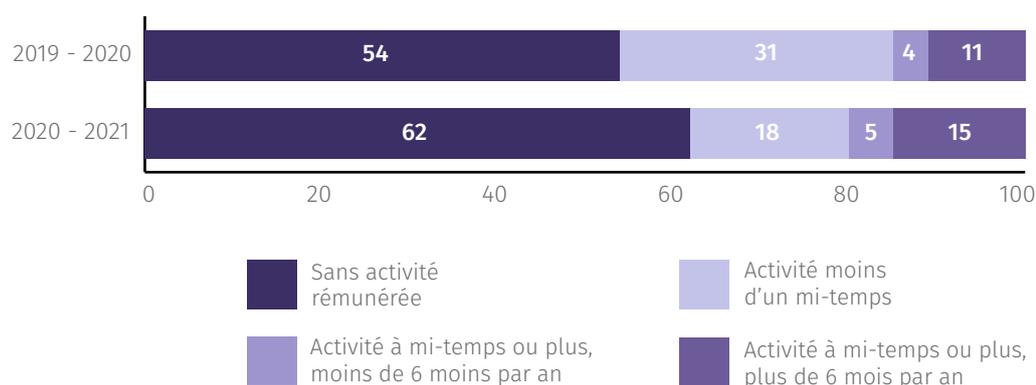
## UNE TRANSFORMATION DE L'ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE

La poursuite de la crise sanitaire en 2020-2021 a eu des effets globalement différents sur l'activité rémunérée des étudiants. Le confinement du printemps 2020 avait entraîné une baisse importante de l'activité rémunérée chez les étudiants : 46 % d'étudiants exerçaient une activité rémunérée en 2019-2020, contre 27 %

pendant le premier confinement. À la rentrée universitaire 2020-2021, la part d'étudiants exerçant un job ou un emploi s'élève à nouveau, mais demeure inférieure à son niveau d'avant crise puisque seulement 37 % exercent une activité rémunérée durant l'année universitaire 2020-2021. De fait, 30 % des étudiants ont encore dû arrêter

ou réduire leur activité rémunérée durant la dernière année universitaire alors qu'ils étaient 51 % dans ce cas au moment du premier confinement.

GRAPHE 1 : ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE (EN %)



Source : Enquêtes Conditions de vie, OVE 2020, et La vie étudiante au temps de pandémie, OVE 2021.

Champ : Ensemble des répondants hors primo-inscrits (n = 45 516) et ensemble des répondants (n = 4 901).

La structure des activités exercées par les étudiants a donc été transformée par la crise : seuls les emplois les plus stables et rémunérateurs étaient parvenus à se maintenir à l'apogée des mesures sanitaires, quand la part des « jobs », s'était quant à elle effondrée. De même, les prolongements de la crise sanitaire ont surtout affecté les « jobs étudiants » (activités à moins d'un mi-temps). La part d'étudiants exerçant un « job » de moins d'un mi-temps apparaît ainsi comme particulièrement faible en 2020-2021 en comparaison de l'année précédente (18 % contre 31 % avant la crise sanitaire). Parallèlement, la part des activités supérieures ou égales à un mi-temps exercées plus de six mois par an a légèrement augmenté sur la période, passant de 11 % en 2019-2020 à 15 % en 2020-2021<sup>2</sup>.

Si le revenu tiré de l'activité rémunérée a également légèrement diminué dans l'intervalle passant de 780 € par mois en moyenne en 2019-2020 à 763 € en 2020-2021, ce sont les étudiants exerçant un job (moins d'un mi-temps) qui ont été les plus touchés

par la diminution de revenu (358 € mensuels en moyenne en 2020-2021 contre 552 € en 2019-2020). Cette diminution s'explique notamment par le fait que les étudiants qui exerçaient ce type d'emploi sont ceux qui ont le plus été contraints de diminuer leur temps d'activité durant l'année 2020-2021 du fait de la crise sanitaire (31 % d'entre eux contre 14 % de ceux qui exerçaient une activité rémunérée égale ou supérieure à un mi-temps). La crise sanitaire a donc induit une diminution de la part des jobs étudiants et pour les étudiants exerçant encore ce type d'emploi en 2020-2021, une diminution du nombre d'heures consacrées à ces jobs avec pour conséquence une baisse de leurs revenus.

La perte de revenu est particulièrement notable pour les 8 % d'étudiants contraints d'arrêter complètement leur activité durant l'année 2020-2021 en raison du stop and go sanitaire, qui estiment avoir perdu en moyenne 629 € de salaire mensuel, contre 283 € au printemps lors du confinement de mars 2020. Cette perte peut être en partie

liée au fait que 28 % des étudiants qui ont été contraints d'interrompre leur activité salariée avaient bénéficié du chômage partiel lors du premier confinement, alors que cette proportion est descendue à 17 % pour l'année 2020-2021.

Notons tout de même que le nombre d'étudiants contraints d'interrompre complètement leur activité du fait des confinements et couvre-feux sur la dernière période est nettement inférieur à celui observé au moment du confinement strict du printemps 2020 (alors de 35 %). De ce point de vue, les diverses mesures sanitaires qui se sont succédées à la suite du premier confinement ont eu un impact moindre que celui-ci sur l'exercice d'une activité rémunérée par les étudiants. Il n'en demeure pas moins que les fluctuations observées avant, pendant et dans le prolongement du confinement du printemps 2020 ont eu des incidences sur la situation financière des étudiants, elle-même influençant leur santé.

## LA FAMILLE, PRINCIPALE RESSOURCE FACE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES QUI PERDURENT

Un quart des étudiants déclare avoir rencontré des difficultés financières importantes ou très importantes durant l'année universitaire 2020-2021, soit 4 points de plus que l'année 2019-2020 (21 %) mais 8 points de moins que durant le premier confinement (33 %). L'autonomie vis-à-vis des parents apparaît comme un des critères permettant d'expliquer ces difficultés. Ainsi, les étudiants étrangers, qui sont plus souvent éloignés géographiquement de leurs familles, apparaissent les plus touchés : 52 % d'entre eux ont rencontré des difficultés financières importantes ou très importantes (contre 20 % des étudiants

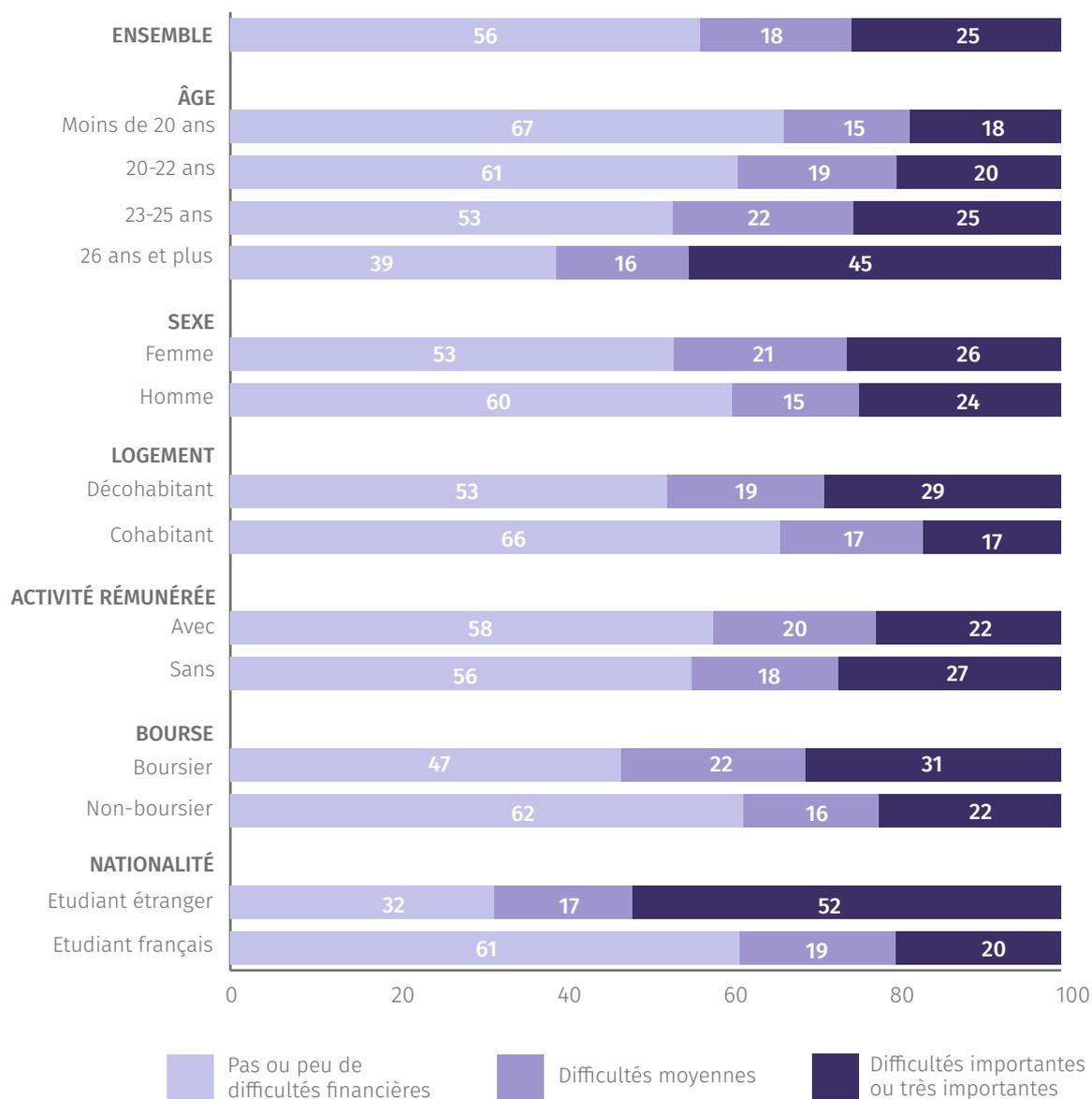
de nationalité française). De même, les étudiants les plus âgés (26 ans et plus), plus indépendants financièrement, sont deux fois plus nombreux que les autres à déclarer avoir été confrontés à des difficultés financières importantes (45 % contre 18 % des moins de 20 ans). Ces deux catégories d'étudiants sont par ailleurs celles dont la situation s'est le plus détériorée avec la crise sanitaire : entre 2019-2020 et 2020-2021, la proportion d'étudiants déclarant rencontrer des difficultés financières importantes a augmenté de 15 points pour les étudiants âgés de 26 ans et plus et pour les étudiants étrangers (contre 4 points pour l'ensemble

de la population).

Par ailleurs, l'origine sociale des étudiants a, dans une moindre mesure, une incidence sur les difficultés financières : si 15 % des étudiants dont les parents sont cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent avoir rencontré des difficultés financières importantes ou très importantes en 2020-2021, c'est le cas de 28 % des étudiants dont les parents sont ouvriers et 32 % des étudiants dont les parents sont employés.

<sup>2</sup> Cela explique que le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à l'activité rémunérée ait augmenté dans l'intervalle, passant de 17 heures pour l'année 2019-2020 à 21 heures pour la dernière année. En lien avec la progression de l'activité rémunérée supérieure ou égale à un mi-temps, exercée plus de six mois par an, notons aussi que les répondants sont plus âgés d'un an au moment de la dernière vague d'enquête.

GRAPHE 2 : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES RENCONTRÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021 (EN %)



Source : Enquête La vie étudiante en temps de pandémie, OVE 2021.  
 Champ : Ensemble des répondants (n = 4 901).

Parmi les étudiants déclarant avoir rencontré des difficultés financières pendant l'année 2020-2021, 34 % estiment que ces difficultés sont très liées à la crise sanitaire et 42 % qu'elles sont peu ou pas liées à la crise. Les étudiants âgés de 26 ans et plus et les étudiants étrangers sont les plus nombreux à mettre en relation leurs difficultés financières avec la crise sanitaire (53 et 51 %). Parmi les étudiants dont les difficultés financières sont nettement liées à la pandémie, 45 % indiquent que ces difficultés tiennent à l'impossibilité, pour

leur famille, de les aider ou de continuer à les aider, 26 % qu'elles sont dues à la perte d'un emploi et 23 % qu'elles sont dues à une diminution importante du nombre d'heures de travail rémunérées. Dans l'ensemble, ces résultats rappellent combien la famille occupe une place centrale en France dans les protections face aux aléas de la vie et l'ampleur des inégalités touchant les personnes dépourvues d'un tel soutien<sup>3</sup>.

Si tous les étudiants ne peuvent en bénéficier, les parents ou les proches restent

dans ce contexte la principale source d'aides financières et/ou matérielles aux étudiants. Ainsi, 37 % des étudiants ont reçu de leurs parents ou de leurs proches une aide financière en lien avec la crise sanitaire et 15 % ont reçu une aide matérielle. Bien qu'à un niveau moindre, les CROUS ont également été une ressource importante puisque 27 % des étudiants déclarent avoir reçu une aide financière de leur part.

<sup>3</sup> Pour une comparaison européenne sur la question des transferts familiaux, voir Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. EUROSTUDENT VII Synopsis of Indicators 2018-2021 ([https://www.eurostudent.eu/download\\_files/documents/EUROSTUDENT\\_VII\\_Synopsis\\_of\\_Indicators.pdf](https://www.eurostudent.eu/download_files/documents/EUROSTUDENT_VII_Synopsis_of_Indicators.pdf))

**TABLEAU 2 : RESTRICTIONS SUR LES DÉPENSES POUR LES ÉTUDIANTS AYANT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES (EN %)**

	Restrictions sur les dépenses de première nécessité	Restrictions sur les dépenses alimentaires
<b>ÂGE</b>		
Moins de 20 ans	29	32
20 - 22 ans	33	38
23 - 25 ans	45	41
26 ans et plus	53	46
<b>SEXE</b>		
Femme	38	38
Homme	37	38
<b>LOGEMENT</b>		
Décohabitant	41	43
Cohabitant	25	24
<b>ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE</b>		
Avec	37	37
Sans	38	39
<b>BOURSE</b>		
Boursier	37	42
Non boursier	38	36
<b>NATIONALITÉ</b>		
Étudiant étranger	57	45
Étudiant français	32	36
<b>ENSEMBLE</b>	<b>37</b>	<b>38</b>

Source : Enquête La vie étudiante en temps de pandémie, OVE 2021.

Champ : Ensemble des répondants ayant déclaré des difficultés financières (n = 2 856).

Les difficultés économiques durant l'année ont logiquement eu des répercussions sur les dépenses des étudiants. Ainsi, 37 % des étudiants ayant rencontrés des difficultés financières déclarent avoir dû de se restreindre sur des dépenses de première nécessité et 38 % plus spécifiquement sur les dépenses alimentaires. Ces difficultés concernant les dépenses d'ordre alimentaire

ont (une fois encore) particulièrement concerné les étudiants de plus de 25 ans (46 %), les étudiants étrangers (45 %), mais aussi les étudiants décohabitants (43 %). De plus, 18 % de ceux qui ont rencontré des difficultés financières durant l'année indiquent ne pas toujours avoir eu l'impression de manger à leur faim pour des raisons financières.

Parallèlement, ces difficultés ont également eu une incidence négative sur les dépenses générales liées aux études (33 %), les dépenses spécifiques d'équipement en lien avec les enseignements à distance (32 %) et les dépenses de loyer (24 %).

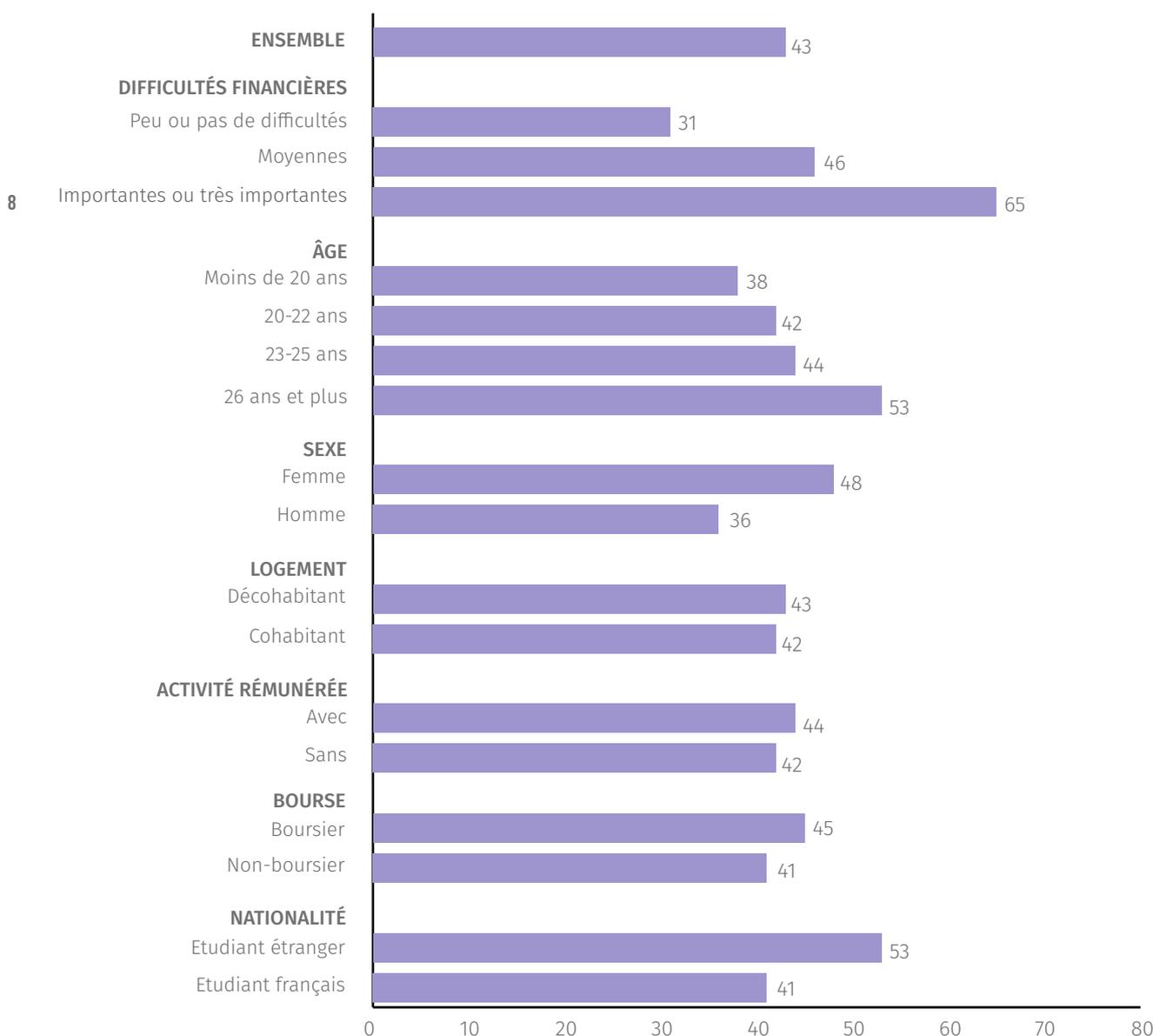
# DES ÉTUDIANTS PSYCHOLOGIQUEMENT FRAGILISÉS

Les conditions particulières de cette année marquée par la crise sanitaire ont eu des répercussions sur le ressenti et le bien-être des étudiants. Une importante partie des étudiants a rencontré des difficultés d'ordre psychologique, 43 % des étudiants présentant les signes d'une détresse psychologique<sup>4</sup> dans les quatre semaines qui précèdent leur réponse à l'enquête. Cet indicateur est en nette hausse par rapport aux

précédentes enquêtes : en 2019-2020, 29 % des étudiants présentaient les signes d'une détresse psychologique et 30 % lors de la période du premier confinement<sup>3</sup>. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène, la plus grande attention accordée à la santé mentale dans le débat public peut favoriser les déclarations des étudiants sur le sujet et donc rendre visible une détresse jusqu'alors ignorée. Ces résultats peuvent aussi tenir

à un mouvement de fond allant vers une dégradation effective de la santé mentale des étudiants. Enfin, les conditions singulières de cette dernière année – marquée par le stop and go sanitaire et durant laquelle les étudiants ont été soumis à davantage de restrictions que le reste de la population – ont pu aussi accentuer la tendance, davantage encore que le confinement.

GRAPHE 3 : DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE DURANT LES QUATRE SEMAINES PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE (EN %)



Source : Enquête La vie étudiante en temps de pandémie, OVE 2021.  
 Champ : Ensemble des répondants (n = 4 901).

Dans le détail, les étudiants indiquent particulièrement avoir éprouvé de la nervosité (49 % des étudiants se déclarent souvent ou en permanence très nerveux), de la tristesse et de l'abattement (38 % souvent ou en permanence) ou du découragement (24 % souvent ou en permanence). À ces signes de détresse s'ajoute d'autres types de difficultés : 60 % se déclarent souvent ou en permanence épuisés au cours des quatre dernières semaines et 30 % avoir souffert de solitude ou d'isolement.

Quatre catégories d'étudiants apparaissent particulièrement fragiles (leurs caractéristiques pouvant se cumuler) : les étudiants en difficulté financière (65 % présentent les signes d'une détresse psychologique), les étudiants étrangers (53 %), les étudiants âgés de 26 ans et plus (53 %) et les étudiantes (48 %).

Ces fragilités se traduisent en partie par un recours à des structures dédiées (dans 14 % des cas) et/ou à des professionnels de santé (pour 24 % des étudiants) pour des

problèmes émotifs, nerveux, psychologiques ou comportement au cours des douze mois qui précèdent l'enquête.

Les services utilisés sont en premier lieu les services de médecine préventive universitaire et bureaux d'aide psychologique universitaire (4 % de l'ensemble des étudiants) et les centres médico-psychologiques (3 %). Le dispositif spécifique « chèque psy », mis en place en février 2021 a été utilisé par 2 % des étudiants. Par ailleurs, 3 % indiquent avoir consulté des sites internet<sup>5</sup>. Les professionnels de santé les plus consultés sont les psychologues (13 %), les médecins généralistes (9 %) et les psychiatres (5 %).

Enfin, il faut également noter que durant les périodes spécifiques de confinement et de couvre-feu de l'année universitaire 2020-2021, 9 % des étudiants ont indiqué ne pas avoir consulté ni reçu de soins médicaux (tous problèmes de santé confondus) alors qu'ils en avaient besoin (ils étaient 10 % dans ce cas lors du confinement de mars

2020).

Parmi ces derniers, l'espoir que les choses s'améliorent d'elles-mêmes (50 %), des délais d'attente trop longs pour un rendez-vous (41 %) et un emploi du temps qui ne permettait pas de consulter (40 %) sont les principales raisons évoquées. Les raisons financières n'arrivent qu'en quatrième position (34 %) des motifs invoqués par les étudiants ayant renoncé à voir un médecin et ne concernent que 3 % de l'ensemble des étudiants.

## DES MODALITÉS D'ÉTUDES TRANSFORMÉES

Durant l'année universitaire 2020-2021, les modalités d'enseignement traditionnelles ont été profondément modifiées puisque seulement 3 % des étudiants déclarent avoir eu uniquement des cours en présentiel. L'enseignement à distance s'est très largement diffusé : un tiers des étudiants

(33 %) n'a eu que des cours en distanciel et 65 % ont connu une hybridation de cours en présentiel et de cours en distanciel selon différentes modalités (multiples agencements de cours en présentiel total, de cours en distanciel total, et de cours avec une partie des étudiants en présentiel et une partie

en distanciel). En ce qui concerne les cours en distanciel, la forme préférentielle reste le cours en visioconférence en temps réel (97 % des étudiants qui ont eu au moins un cours en distanciel)<sup>7</sup>.

<sup>4</sup> La détresse psychologique est mesurée d'après le score de détresse psychologique Mental Health Inventory - 5 (MHI-5) en 5 modalités : part des étudiants ayant obtenu un score inférieur ou égal à 14 sur 25. Un score égal à 5 équivaut à un individu ayant déclaré qu'au cours des 4 dernières semaines il était en permanence « très nerveux », « triste et abattu » et « si découragé que rien ne pouvait lui remonter le moral », ainsi que jamais « calme et détendu » ni « heureux ». Les non réponses partielles sont intégrées sans modification au calcul du score et les non-répondants totaux à cette question sont quant à eux exclus du score, ce qui peut causer une légère sur-évaluation de la proportion des étudiants présentant les signes d'une détresse psychologique. Les non-répondants totaux à cette question dans l'enquête *La vie étudiante en temps de pandémie* sont au nombre de 5.

<sup>5</sup> Les champs des différentes enquêtes ne sont pas strictement comparables : l'enquête

*La vie d'étudiant confiné* portait sur un champ temporel de 8 semaines contre 4 semaines pour les autres enquêtes.

<sup>6</sup> À noter que 28 % déclarent être allés chercher de l'aide auprès d'un autre organisme ou dispositif que ceux cités dans le questionnaire.

<sup>7</sup> Les autres options proposées étant des séances de visioconférences enregistrées, des séances vidéo enregistrées avec ou sans support visuel, des séances audio enregistrées avec ou sans support visuel, des échanges par messagerie en temps réel ou différé (tchat, forum de discussion, échange par mail...).

**TABLEAU 3 : FORME DES ENSEIGNEMENTS DURANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021 (EN %)**

Filière	Présentiel total	Distantiel total	Présentiel et distanciel
Université	1	37	62
IUT	2	21	77
Ingénieurs	2	23	76
Commerce	1	27	72
Culture	3	13	85
CPGE	71	1	29
Autres	2	32	67
Ensemble	3	33	65

Source : Enquête La vie étudiante en temps de pandémie, OVE 2021.

Champ : Ensemble des répondants (n = 4 901).

Selon le type d'établissement fréquenté, les modalités d'organisations des cours ont pris des formes différentes. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les cours en présentiel uniquement restent très dominants (71 % des étudiants) et les cours uniquement en distanciel sont presque totalement absents (1 %). De fait, les textes réglementaires n'imposaient pas aux CPGE – implantées dans les lycées – de fermer leurs portes<sup>8</sup>. A l'inverse, dans toutes les autres filières, les cours uniquement en présentiel ont été nettement plus rares (3 % en école de la culture, 2 % en IUT, 2 % en école d'ingénieurs, et 1 % à l'université) et le distanciel total varie entre 13 % en école de la culture et 37 % à l'université). Le public des CPGE, sélectionné socialement et scolairement, a donc été moins soumis aux adaptations pédagogiques imposées par la crise sanitaire que les autres étudiants.

En ce qui concerne les conditions de travail durant cette année universitaire, 96 % des étudiants déclarent avoir disposé d'un ordinateur ou d'une tablette à usage personnel et 4,2 % d'un ordinateur ou une tablette partagés avec d'autres personnes. En raison de la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) à tous les milieux sociaux, on n'observe pas de différences notables entre étudiants en matière d'équipement. Les difficultés résident davantage dans la qualité de la connexion internet puisque 43 % des étudiants ne l'estimaient pas satisfaisante, en particulier

les étudiants boursiers (47 %) et les étudiants dont les parents sont ouvriers (50 %). De même, 45 % déclarent ne pas avoir disposé d'un espace de travail personnel, isolé et au calme (et notamment 48 % des étudiants boursiers et 54 % des étudiants dont les parents sont ouvriers) quand le format des enseignements (en particulier le recours à la visioconférence en direct) l'exigeait souvent.

Les étudiants déclarent avoir rencontré d'autres problèmes encore durant cette année universitaire : 75 % des étudiants indiquent ne pas avoir eu assez de relations avec les autres étudiants de leur formation, 59 % ont eu des difficultés d'organisation de leur travail personnel ou de leur temps et 57 % ont eu des problèmes de connexion internet.

Les conditions particulières de cette année universitaire 2020-2021 se retrouvent dans la manière dont les étudiants évaluent leur formation, marquée par une très nette dégradation de la satisfaction. De manière générale, seulement 31 % des étudiants se disent satisfaits ou très satisfaits de la formation qu'ils ont reçue cette année et 35 % se disent pas ou peu satisfaits. En 2019-2020, seulement 10 % des étudiants ne se déclaraient pas (ou peu) satisfaits et 64 % se déclaraient satisfaits ou très satisfaits (cette dégradation était déjà notable lors du 1er confinement, où 39 % des étudiants déclaraient être satisfaits ou très satisfaits et 25 % se déclaraient pas ou peu satisfaits).

Dans le détail, ce sont les informations reçues de la part de l'établissement et le contact avec les enseignants qui entraînent le plus d'insatisfaction de la part des étudiants (respectivement 43 % et 41 % d'insatisfaits). C'est par ailleurs en école de commerce que les étudiants sont le plus insatisfaits : 45 % sont insatisfaits de l'information reçue de la part de l'établissement (à égalité avec les étudiants d'université) et 48 % du contact avec les enseignants.

Au-delà des conditions d'étude, les formes d'évaluation ont également connu quelques transformations. Ainsi, 73 % des étudiants déclarent avoir passé au moins un examen en distanciel au premier ou au second semestre. Dans ce cas également, les CPGE se distinguent très nettement des autres filières puisque seulement 9 % des étudiants indiquent avoir passé au moins un examen en distanciel. Dans les autres filières, la proportion d'examens passés en distanciel varie entre 61 % en école d'ingénieurs, 76 % et 77 % en école de commerce. Pour les étudiants ayant passé des examens en distanciel, les difficultés les plus fréquemment rencontrées sont des problèmes de connexion internet (40 % des étudiants concernés), des problèmes d'environnement de travail (35 %) et des problèmes de connexion à la plateforme ou au serveur d'examen (31 %). A l'opposé, seulement 23 % des étudiants déclarent n'avoir rencontré aucun problème.

<sup>8</sup> Les sections de techniciens supérieurs (STS) étaient dans la même situation mais ne faisaient pas partie du champ de cette enquête.

Au final, la crise sanitaire semble avoir eu un impact important sur la perception de la réussite aux examens : parmi les étudiants concernés (ayant passé des examens et eu leurs résultats au moment de l'enquête), 38 % considèrent que leurs résultats sont moins bons que ce qu'ils avaient imaginé et 39 % identiques à ce qu'ils avaient imaginé. De ce point de vue, l'impact de la crise sanitaire au long de l'année 2020-2021 semble plus

important que celui du premier confinement de mars 2020 : à la fin de l'année universitaire 2019-2020, 28 % des étudiants considéraient que du fait du confinement, leurs résultats ont été moins bons que ce qu'ils avaient imaginé, soit 10 points de moins.

## DES PROJETS D'ÉTUDES FORTEMENT MODIFIÉS

La crise sanitaire et son prolongement en 2020-2021 a fortement impacté les projets de formation des étudiants. En effet, si à la fin de l'année 2019-2020 24 % des étudiants qui n'étaient pas en fin d'études considéraient que la période de confinement avait eu un impact sur leurs projets de formation, ils sont 33 % dans ce cas à la fin de l'année 2020-2021. Dans le détail, 10 % ont décidé ou envisagent d'arrêter leurs études et 13 % ont décidé ou envisagent de se réorienter

vers une autre formation ou un autre domaine professionnel, quand ils n'étaient respectivement que 4 % et 9 % un an avant. Enfin, 9 % envisagent de prolonger leurs études (soit la même proportion qu'à la fin du premier confinement).

Les étudiants sont en outre plus pessimistes lors de la précédente enquête concernant l'effet qu'aura la crise sanitaire sur leur poursuite d'études. Ainsi, les étudiants sont

à présent 66 % à penser que la crise sanitaire aura un impact négatif sur le déroulement de la suite de leurs études, alors qu'ils n'étaient que 50 % à la fin de l'année universitaire précédente.

11

TABLEAU 4 : EFFET DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA POURSUITE DES ÉTUDES (EN %)

La crise sanitaire a-t-elle eu un effet sur vos projets d'orientation ?	
Oui, j'ai décidé ou j'envisage d'arrêter mes études	10
Oui, j'ai décidé ou j'envisage de me réorienter vers une autre formation ou un autre domaine professionnel	13
Oui, j'ai décidé ou j'envisage de prolonger mes études	9
<i>Pour les étudiants internationaux : oui, j'ai décidé de ne pas poursuivre mes études en France</i>	1
Non, je vais pouvoir poursuivre mes études comme prévu	67
Pensez-vous que la crise sanitaire aura un impact sur le déroulement de la suite de vos études ?	
Oui, très négatif	13
Oui, négatif	53
Non, pas d'impact	29
Oui, positif	5
Oui, très positif	1

Source : Enquête La vie étudiante en temps de pandémie, OVE 2021.

Champ : Ensemble des répondants en excluant ceux ayant répondu "Non, j'ai terminé mes études" (n = 4 377).

Par ailleurs, on peut constater que dans l'ensemble, 24 % des étudiants estiment avoir de mauvaises voire très mauvaises chances d'insertion professionnelle en France, et 35 % à l'étranger. Ces proportions sont un peu plus élevées qu'à la fin du premier confinement (respectivement 22 % et 32 %), et nettement plus élevées qu'en 2019-2020, avant la pandémie, où ces proportions étaient respectivement de 9 % et 18 %. De plus, l'évaluation des chances d'insertion professionnelle en France semble fortement liée à la réalisation ou non du stage prévu par la formation. En effet, parmi les étudiants dont un stage était prévu cette année, l'estimation des chances d'insertion professionnelle est bien plus optimiste

parmi ceux qui ont pu ou vont pouvoir le réaliser (parmi lesquels 62 % estiment avoir de bonnes chances d'insertion), que parmi ceux dont le stage ne pourra pas se réaliser (19 % d'optimistes) ou encore que ceux dont les modalités de réalisation du stage ont été fortement modifiées (46 % d'optimistes).

Enfin, la mobilité internationale dans le cadre des études a également été fortement limitée pendant l'année : sur l'ensemble des répondants, 17 % auraient dû avoir une période de mobilité internationale pendant cette année, mais celle-ci a été annulée en raison de la pandémie pour les deux tiers d'entre eux et parmi ceux dont la mobilité avait été maintenue au programme d'études,

42 % n'ont pas pu la réaliser.

D'une manière générale, nous pouvons noter un optimisme en termes d'avenir nettement atténué dans la population étudiante. Depuis le début de la crise sanitaire et à périmètre comparable, la proportion d'étudiants estimant que leur vie sera meilleure que celle qu'ont menée leurs parents est passée de 46 % à 27 %, et la proportion de ceux qui estiment qu'elle sera moins bonne est quant à elle passée de 12 % à 32 %.

## CONCLUSION

Après le confinement strict du Printemps 2020, cette dernière année universitaire (2020-2021) a été marquée par un assouplissement des mesures sanitaires autorisant une certaine reprise de l'activité économique et un retour relatif à des modes de vie « ordinaires ». Les indicateurs permettant de décrire les trajectoires résidentielles des étudiants et leur activité rémunérée attestent de cette dynamique, sans pour autant atteindre les seuils observés avant la crise. Ces résultats peuvent être présentés sous deux angles différents : une perception optimiste de la situation consisterait à dire que nous assistons à une amélioration progressive de la situation après le choc du premier confinement ; une autre forme de présentation, moins enchantée, reviendrait à souligner que les déstabilisations engendrées par la crise sanitaire ont encore impacté les modes de vie étudiants durant la dernière année universitaire, d'autant que les enseignements à distance sont restés la norme durant cette période.

S'il est possible d'approcher les conditions objectives d'existence selon les modalités du « verre à moitié vide » ou du « verre à moitié plein », l'appréciation par les étudiants de leurs conditions de vie et d'études s'est clairement dégradée en 2020-2021 en comparaison d'une année ordinaire, mais aussi par rapport au confinement strict (du printemps 2020). Les réponses apportées aux questions subjectives des trois vagues d'enquête sont assez nettes sur ce point, mais diffèrent selon les caractéristiques des étudiants. Ceux qui n'ont pu bénéficier du soutien rapproché de leur famille ont été particulièrement affectés par les prolongements de la crise sanitaire durant l'année 2020-2021. Un an après la mise en œuvre du label « Bienvenue en France », on compte parmi eux nombre d'étudiants étrangers. A contrario, les étudiants, souvent les plus jeunes, qui ont pu traverser cette année avec leurs proches ou profiter du soutien financier et matériel de leurs parents ont été relativement préservés durant cette

période de stop and go sanitaire.

Plusieurs facteurs pourraient expliquer la détérioration du ressenti des étudiants et l'aggravation de leur détresse psychologique par comparaison au premier confinement. On peut notamment y voir les signes d'une crise qui – d'abord appréhendée comme temporaire – s'installe tout de même dans la durée (avec les difficultés matérielles et l'incertitude associées). On peut également y voir les traces d'un recours moins important aux parents (notamment au domicile parental) avec pour conséquence un isolement renforcé durant les périodes de confinement. Les restrictions imposées aux seuls étudiants ont aussi mis l'accent sur la dégradation de leur santé mentale et participé à rendre plus visible un phénomène déjà perceptible depuis plusieurs années.

12



OBSERVATOIRE NATIONAL  
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE  
60 boulevard du lycée - CS 30010  
92171 Vanves CEDEX  
Tél. 01 71 22 98 00  
communication.ove@cnous.fr  
www.ove-national.education.fr

Twitter @ove\_national  
Facebook ovenational

OVE INFOS

Directrice de publication: Monique Ronzeau  
Coordination scientifique: Olivier Rey,  
Marie-Paule Couto  
Coordination éditoriale: Merryl Gouy  
Conception graphique:  
agence  Comme un Arbre!  
Réalisation: Merryl Gouy  
© OVE 2021 - ISSN: 1638-8542